



Pôle Aménagement, Développement et Déplacements Direction du Développement et de l'Aménagement Territorial

## SERVICE AMENAGEMENT TERRITORIAL

N/Réf.: GG / CD

Affaire suivie par : Gilles GRANIER

**2**: 04 86 15 35 69

et : gilles.granier@hautes-alpes.fr

Monsieur Joël BONNAFFOUX Maire de la Bâtie-Neuve 32 place de la Mairie 05230 LA BATIE-NEUVE

Gap, le 1 4 MARS 2023

Objet : Avis sur la procédure de modification simplifiée n° 2 du PLU

Monsieur le Maire,

J'ai pris note du dossier portant engagement de la procédure de modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme par votre délibération n° 2022/90 du 19 décembre 2022 et vous informe que je n'ai pas d'observation particulière à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Pour le Président et par délégation Le Premier Vice-Président Jean-Marie BERNARD

Patriok RICOU